



# la veille de la colonisation : de multiples Etats déjà ouverts sur l'extérieur

L'Etat mauritanien contemporain s'est constitué en englobant tout ou partie d'ensembles politiques préexistants. Au niveau de la région considérée dans le présent document, la littérature et les sources orales contemporaines font ainsi état de l'existence de quatre grands ensembles territoriaux qui sont toujours présents dans les représentations sociales actuelles (cf. carte 26).

On peut relever des points communs dans les modalités de gestion de ces quatre territoires.

C'est ainsi qu'on note l'existence d'un clergé qui détient souvent le capital économique (maîtrise des règles de gestion de l'espace - notamment des points d'eau- et dans une large mesure des règles de répartition des ressources et de la production agro-pastorale, détention d'un cheptel important, accès privilégié aux réseaux commerciaux) et social (maîtrise de l'écriture et des textes religieux). Cette classe religieuse entretient des relations privilégiées avec une « strate militaire » qui veille à l'intégrité du territoire, éventuellement à son expansion. Celle-ci joue souvent un rôle économique important, particulièrement pour les ensembles du Nord, en protégeant les ressources clés (points d'eau, greniers...) ou en contribuant à l'accumulation de biens (*razzia* sur le bétail...). Il arrive que ces deux catégories sociales soient confondues, certains notables exerçant à la fois des fonctions religieuses et militaires. Ces deux premières catégories forment souvent la base

## Les ensembles territoriaux à l'origine du sud de la Mauritanie contemporaine

Le Guidimakha, au centre sud, était pour l'essentiel composé d'un ensemble de villages relativement autonomes dans la gestion de leur terroir, nouant des alliances militaires entre eux en cas de menace. Il s'étendait au-delà de la rive gauche du Karakoro, au niveau de l'actuel Mali. Au Taganet (nord de l'actuel Gorgol et de l'Assaba) et dans les Hodh, des tribus nomades se partageaient l'essentiel du territoire. Enfin, le royaume Fuuta Tooro s'étendait de part et d'autre du fleuve Sénégal, de l'actuel Brakna jusqu'à Maghama (« moyenne vallée »).

Dans le discours commun, chacun de ces territoires est associé à une communauté donnée : le Guidimakha apparaît souvent comme le « pays *soninké* », le Fuuta Tooro comme le « pays *halpular'en* », le Taganet et les Hodh comme des « pays *maures* ». Si le contrôle politique de ces ensembles s'exerçait effectivement par des notables rattachés à une communauté bien identifiée, il apparaît qu'ils ont été occupés très tôt par des populations d'origine et de langues différentes, gérant leur espace de vie selon des règles propres. Par ailleurs, les alliances matrimoniales, par exemple entre des éléments du Fuuta Tooro et du Taganet, ont provoqué des formes de métissage (Leservoisier, 1994). Tantôt englobés (dominés) ou englobants (dominants), ces territoires ont évolué en interaction constante les uns avec les autres.

Cette histoire aboutit à une configuration évoquant des territoires « mosaïque » plutôt qu'homogènes. Leurs limites demeurent fluides jusqu'à l'action de l'administration coloniale française (Schmitz, 1994).

Carte 26 Entités politiques existantes vers la moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle

